

## SAMOGNAT

**Bertrand** Anselme. Membre du comité de surveillance de la commune de Samognat. Sergent de la Garde Nationale de Samognat en l'an III. Sergent de la Garde Nationale de Samognat, en l'an IV. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V.

**Bertrand** Pierre. Lieutenant de la Garde Nationale de Samognat en l'an III. Capitaine de la Garde Nationale de Samognat, en l'an IV. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V.

**Bichat** Joseph Marie. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Samognat, en mars 1789 (?). Elu fusilier de la Garde Nationale de Samognat, le 1<sup>er</sup> frimaire an V.

**Billet** Joseph-Marie. Membre du comité de surveillance de la commune de Samognat. Elu fusilier de la Garde Nationale de Samognat, le 1<sup>er</sup> frimaire an V.

**Bombey**. Curial. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Samognat, en mars 1789.

**Bonfils** Jean-Pierre. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Samognat, en mars 1789. Membre du comité de surveillance de la commune de Samognat. Caporal de la Garde Nationale de Samognat en l'an III. Caporal de la Garde Nationale de Samognat, en l'an IV. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V.

**Butavant** Charles, né en 1754 à Nantua. Ordonné en 1788. Curé de Samognat. Il abdique sa prêtrise et abjure sa foi le 25 pluviôse an II.

**Calaman** Claude. Fusilier de la Garde Nationale de Samognat en l'an III. Sergent de la Garde Nationale de Samognat, en l'an IV. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V.

**Calaman** Jean Antoine. Caporal de la Garde Nationale de Samognat en l'an III. Caporal de la Garde Nationale de Samognat, en l'an IV. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V.

**Calaman** Thomas. Caporal de la Garde Nationale de Samognat, en l'an IV.

**Calamand** Pierre-Thomas. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Samognat, en mars 1789. Membre du comité de surveillance de la commune de Samognat. Caporal de la Garde Nationale de Samognat en l'an III. Caporal de la Garde Nationale de Samognat, en l'an IV. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V.

**Camet** Jean Marie. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Samognat, en mars 1789 (?). Sergent de la Garde Nationale de Samognat en l'an III. Sergent de la Garde Nationale de Samognat, en l'an IV.

**Camet** Joseph le Jeune. Caporal de la Garde Nationale de Samognat en l'an III. Caporal de la Garde Nationale de Samognat, en l'an IV. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V.

**Camet** Joseph Marie. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Samognat, en mars 1789. Elu assesseur du juge de paix du canton de Sonthonnax, le 28 septembre 1790. Elu fusilier de la Garde Nationale de Samognat, le 1<sup>er</sup> frimaire an V.

**Camet** Pierre. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Samognat, en mars 1789. Membre du comité de surveillance de la commune de Samognat. Président du comité de surveillance en pluviôse an II. Fusilier de la Garde Nationale de Samognat en l'an III. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V.

**Camet** Pierre Gaspard. Capitaine de la Garde Nationale de Samognat en l'an III. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V. Maire de Samognat sous le 1<sup>er</sup> Empire. Membre du collège électoral de l'arrondissement de Nantua en 1806. Chirurgien (?). Nommé correspondant pour les épidémies dans le canton de Mornay, le 23 juillet 1807 (?).

**Chapelier** Hugues. Membre du comité de surveillance de la commune de Samognat.

**Chapellut** Joseph (?). Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Samognat, en mars 1789. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V (?).

**Chaveyron** Barthélemy. Caporal de la Garde Nationale de Samognat en l'an III. Caporal de la Garde Nationale de Samognat, en l'an IV.

**Chaveyron** François-Marie. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Samognat, en mars 1789. Membre du comité de surveillance de la commune de Samognat. Secrétaire du comité de surveillance en pluviôse an II. Fusilier de la Garde Nationale de Samognat en l'an III. Elu caporal de la Garde Nationale de Samognat, le 1<sup>er</sup> frimaire an V. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V.

**Courbe** Jean-Claude. Membre du comité de surveillance de la commune de Samognat. Fusilier de la Garde Nationale de Samognat en l'an III. Fusilier de la Garde Nationale de Samognat, en l'an IV. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V.

**Courbe** Joseph Marie. Caporal de la Garde Nationale de Samognat en l'an III. Caporal de la Garde Nationale de Samognat, en l'an IV. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V.

**Donier** Jean Marie. Tambour de la Garde Nationale de Samognat, en l'an IV.

**Girod** Claude Joseph. Sergent de la Garde Nationale de Samognat en l'an III. Sous-lieutenant de la Garde Nationale de Samognat, en l'an IV. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V.

**Giron**. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Samognat, en mars 1789.

**Léger** Jean Pierre. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Samognat, en mars 1789 (?). Fusilier de la Garde Nationale de Samognat en l'an III. Elu fusilier de la Garde Nationale de Samognat, le 1<sup>er</sup> frimaire an V. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V. Elu électeur du canton de Sonthonnax, le 1<sup>er</sup> germinal an V.

**Mathieu** Claude-François. Cultivateur. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Samognat, en mars 1789. Membre du comité de surveillance de la commune de Samognat. Maire de Samognat nommé par Boisset le 15 brumaire an III. Sergent de la Garde Nationale de Samognat en l'an III. Caporal de la Garde Nationale de Samognat, en l'an IV. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V. Adjoint au maire de Samognat sous le 1<sup>er</sup> Empire : “*Probe, sans talents*”<sup>1</sup>.

**Mathieu** Claude François. Fils de Jean Claude Mathieu. Caporal de la Garde Nationale de Samognat en l'an III. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V.

**Pivard** Joseph-Marie. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Samognat, en mars 1789. Elu assesseur du juge de paix du canton de Sonthonnax, le 28 septembre 1790. Membre du comité de surveillance de la commune de Samognat. Fusilier de la Garde Nationale de Samognat en l'an III. Elu sergent de la Garde Nationale de Samognat, le 1<sup>er</sup> frimaire an V. Il a le droit de vote aux assemblées primaires en l'an V.

**Pivard** Pierre. Membre du comité de surveillance de la commune de Samognat. Fusilier de la Garde Nationale de Samognat en l'an III. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V.

**Reydellet** Barthélemy. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Samognat, en mars 1789. Membre du comité de surveillance de la commune de Samognat. Caporal de la Garde Nationale de Samognat en l'an III. Fusilier de la Garde Nationale de Samognat, en l'an IV. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V.

**Reydellet** Jean Baptiste. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Samognat, en mars 1789 (?). Fusilier de la Garde Nationale de Samognat en l'an III. Lieutenant de la Garde Nationale de Samognat, en l'an IV. Elu fusilier de la Garde Nationale de Samognat, le 1<sup>er</sup> frimaire an V. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V.

**Reydellet** Joseph Marie. Fils de Joseph Reydellet. Sous-lieutenant de la Garde Nationale de Samognat en l'an III. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V.

**Roux** Barthélemy. Tambour de la Garde Nationale de Samognat en l'an III.

**Roux** Antoine. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Samognat, en mars 1789. Elu assesseur

du juge de paix du canton de Sonthonnax, le 28 septembre 1790. Sergent de la Garde Nationale de Samognat, en l'an IV.

**Trolliet** Iréné. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Samognat, en mars 1789. Elu assesseur du juge de paix du canton de Sonthonnax, le 28 septembre 1790. Il a le droit de vote aux assemblées primaires en l'an V.

**Vellut** Joseph Marie. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Samognat, en mars 1789 (?). Sergent-major de la Garde Nationale de Samognat en l'an III. Sergent-major de la Garde Nationale de Samognat, en l'an IV. Elu fusilier de la Garde Nationale de Samognat, le 1<sup>er</sup> frimaire an V. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V.

---

<sup>1</sup> Etat des citoyens qui exercent des fonctions publiques dans l'arrondissement de Nantua, n.d. A.D. Ain 3M2.